

Coord21 – rencontre thématique Biodiversité du 16 avril 2024

Présentations et interaction avec le public (François Turrian, BirdLife / Catherine Strehler-Perrin, cheffe de la division biodiversité et paysage VD)

(Présentations en annexe)

- ➔ « Biodiversité et se sentir concerné » : *cela évoque les bases de notre vie, sans la biodiversité, on ne peut pas construire une société humaine. Ce sont les bases fondamentales de notre vie.*
 - ➔ « Santé et biodiversité » : *notre biodiversité nous permet la santé, pas seulement la santé de notre corps mais aussi celle de notre esprit. La diversité de la nature ou des oiseaux autour de chez soi améliore notre sentiment de bien-être, notre qualité de vie.*
 - ➔ « Changement de paradigme et biodiversité » : *déjà en marche dans certains cantons et communes mais il y a un manque au niveau fédéral.*
 - ➔ « Biodiversité et curiosité » : *élément essentiel, la curiosité des choses qu'il y a dans la nature, on doit réapprendre*
 - ➔ « Biodiversité et mémoire des lieux » : *les arbres ont souvent été planté pour marquer, marquer un évènement spécifique, se rappeler.*
 - ➔ « Biodiversité et équilibre » : *évoque l'équilibre entre l'homme et la nature, à retrouver.*
-
- Qui a des projets qui incluent le propriétaire privé ? La majorité des communes présentes en a régulièrement ou quelques-uns.
 - Qui dispose d'un cadre légal qui inclue fortement la biodiversité ? Seules quelques communes disposent d'éléments renforçant la promotion de la biodiversité dans leur cadre légal communal. La majorité des communes présentes n'a pas de cadre légal qui attribue une place importante à la biodiversité.
 - Qui dispose de supports stratégiques pour faire avancer la biodiversité ? La majorité des communes présentes répond favorablement. Plusieurs communes sont en train de renforcer cet aspect.

Principales observations :

- Peu de communes disposent aujourd'hui d'un fonds pour la biodiversité, beaucoup y réfléchissent. Constat : il existe peu de réglementation adéquate aujourd'hui.
- La gestion de fonds pour la biodiversité est parfois couplée avec les démarches en matière d'énergie. Ce modèle semble fonctionner avec les acteurs déjà en place.
- La communication est essentielle pour faire connaître les fonds. Peut-être une communication plus « choc » devrait être nécessaire pour mieux faire comprendre aux privés la nécessité d'agir?
- Les fonds pour la biodiversité devraient idéalement pouvoir contribuer sensiblement à la désimperméabilisation de surfaces et, plus largement, la gestion de l'eau de pluie en ville. Mais la diversification de surfaces végétalisées est également importante à soutenir.

Gestion des néophytes (communes témoins : Delémont, Yverdon)

Quelles actions ?

Communication / Sensibilisation

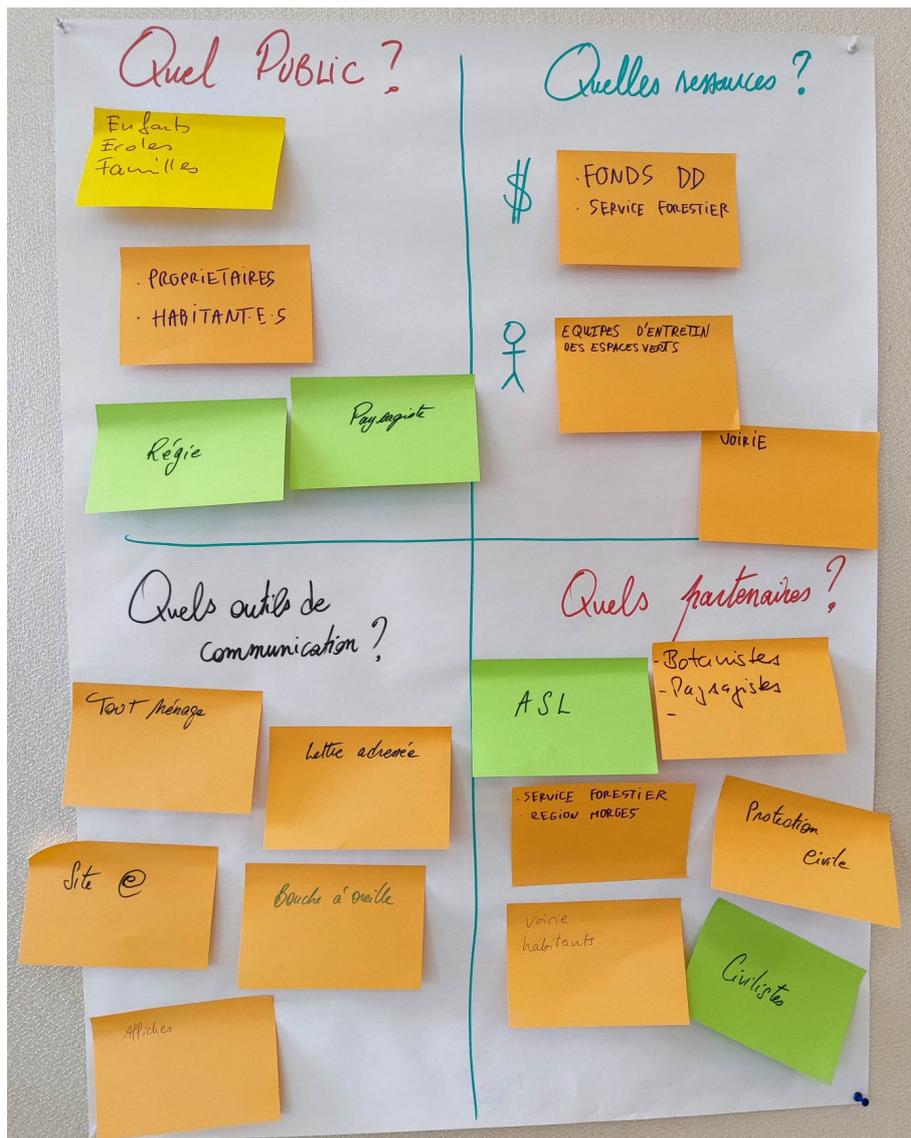
- charte des jardins
- charte des rives
- Sensibilisation sur les réseaux communaux (FB, Instagram, site web)
- GUIDE PLANTES INVASIVES
- ARRACHAGE DE RENOUËES SUR LES RIVES DU LÉMAN
- ARRACHAGE Néophytes Bourg de Clavens avec ASL
- Actions mobilisation citoyenne (ex. arrachage renouées)
- ARRACHAGE LAUREULES VENOGE
- Communication grand public (réseaux sociaux, affichages)
- Fête de la Nature !
- EVÉNEMENTS NATURE
- MANIFESTATIONS
- FORMATION PERSONNELS D'ENTRETIEN
- Plantation de haie indigène
- Entretien des plantes invasives par le PCivil puis par le personnel communal
- 1/2 journée d'arrachage participative glan du lac par les habitants 2017 → ...
- arrachage + couverture des invasives (le long d'un cours d'eau)

Loi / Règlement

- Attente du règlement de la nouvelle loi pour tenir aux prises (renouées)

Incitation

- Informer l'employé communal si présence de plantes invasive employé communal professionnel de la dialogue
- Subventions (compensation pour travaux / travaux)



Principales observations :

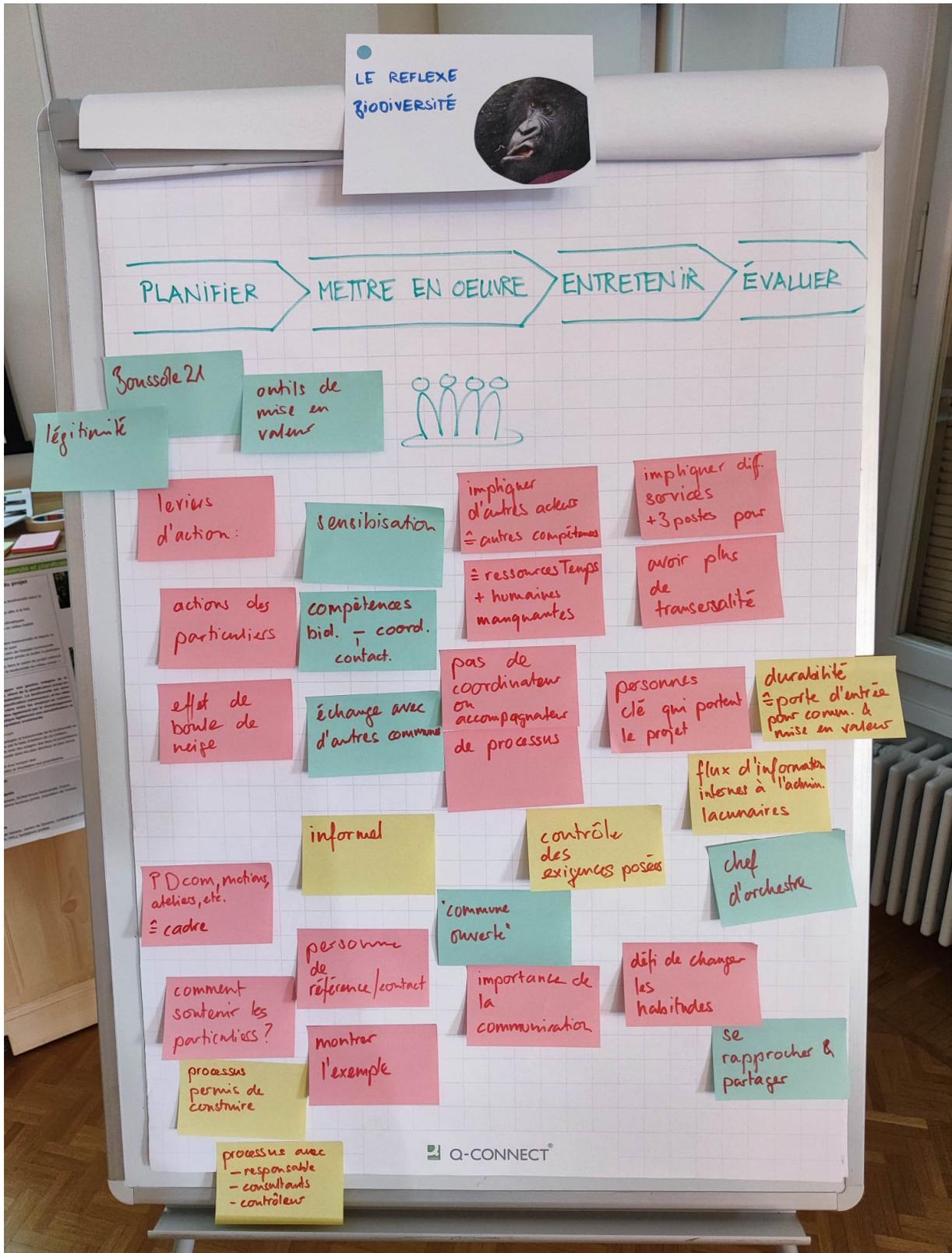
- Parmi les outils listés, la communication et les actions de terrain sont les plus plébiscitées :
- **Communication – Sensibilisation**
 - [Charte des jardins](#) (dérivé Charte des rives), communication grand public avec guide sur les plantes envahissantes (réseaux sociaux, site internet, affichage, newsletter, bouche à oreille), lettres adressées personnellement selon les observations de terrain, thématique abordée lors d'évènements (fête de la nature,...), formation du personnel d'entretien
- **Légal – règlement**
 - Aucune commune n'utilise cet outil
- **Actions terrain**
 - Arrachage, avec l'aide de différents partenaires (ASL, civilistes, protection civile (par le passé), personnel communal, habitants)
 - Différentes gestions du terrain après l'arrachage : couverture synthétique, replanter d'autres espèces, laisser vide
 - Défis important sur le fait d'avoir les bonnes compétences/connaissances
 - Une journée d'arrachage, même bénévole, nécessite des ressources (temps d'organisation, finances pour le repas ou apéro, gestion de personnes parfois incompetentes, cadrage important, machines)

○ **Incitation**

Peu sont proposées. Certaines communes proposent des subventions pour remplacer des haies avec des essences indigènes. Une autre met à disposition son personnel pour l'arrachage.

- De manière générale, on observe régulièrement un manque d'information, qui pourrait être palié par l'intégration de cette thématique dans une stratégie biodiversité plus globale.
- L'intégration de cette thématique dans le parcours de formation des paysagistes serait nécessaire. Les espèces envahissantes demandent un savoir-faire spécifique, et dédié à chaque sorte.
- Au niveau communal, la liberté d'agir est limitée par le droit foncier (propriétés privées ou appartenant à d'autres communes/organisations)

Reflexe biodiversité ou penser biodiversité dès le départ d'un projet (commune témoin : Versoix)



Principales observations :

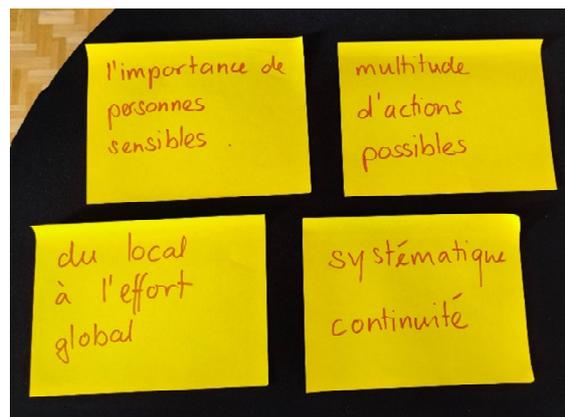
- La biodiversité n'a pas de responsable de processus ou d'accompagnateur de processus dans les communes. Les compétences requises pour cela dépassent à la fois celles des planificateurs/urbanistes et des responsables de l'entretien.
- Les responsables du développement durable peuvent avoir un rôle dans ces préoccupations transversales, surtout dans la communication, les moyens d'incitations, l'introduction du sujet dès le départ d'un projet (reflexe biodiversité, notamment à l'aide de l'outil Boussole21) et la participation.
- Certains processus existants fonctionnent comme porte d'entrée efficace. Exemple : les processus de permis de construire = clairement pré-défini, avec un responsable de processus qui est également responsable du contrôle et qui consulte d'autres acteurs de manière ponctuelle et ciblée
- Si des personnes-clé et proches de la population portent la promotion de la biodiversité, tout est plus facile et plus rapide.

Conclusions

Qu'avez-vous trouvé surprenant aujourd'hui ?

- Absence de règlements dans les communes
- Cas de petites communes qui sont très résilientes et qui arrivent à fonctionner au cas par cas, les petites communes n'en font pas forcément moins.
- Manque de stratégies biodiversité

Qu'est-ce que vous emportez aujourd'hui ?



- Approche systémique : petit à petit, on a beaucoup d'impact
- Intérêt de continuer les projets « One shot », porteur d'espoir
- Uni NE : impressionnant de voir tout ce qui se fait dans les communes. On a parlé aujourd'hui de biodiversité locale, mais qu'en est-il du global ? Notre impact est global, notre consommation, etc. réflexions à avoir également.
- Dans le cas des petites communes : le levier est assez efficace quand le municipal est en charge de la biodiversité. Parfois plus compliqué quand c'est un exécutif ?

- Légitimité grâce à Cité de l'énergie par exemple
- Débat autour de la différenciation homme-nature (Philippe Descola). Est-ce qu'on veut une nature préservée sans intervenir dedans ou est-ce qu'on intègre les habitants etc ? Certains veulent recréer des milieux naturels, d'autres soutiennent qu'un type d'utilisation du lieu peut apporter un type de biodiversité. Voir aussi Timothy Morton.